



Ville de
Saint-Eustache



Professeur aérobic et aérobic step
Concours 2010-27
Sessions automne, hiver et printemps (Contractuel)

Exigences minimales : Certification requise par un organisme reconnu;
Horaire : Mardi 19 h à 20 h et jeudi 20 h 15 à 21 h 15 **Salaire** : 22,00 \$/h

Instructeur de tennis
Concours 2010-28
Sessions automne, hiver et printemps (Contractuel)

Exigences minimales : Certification instructeur niveau 1 requis;
Horaire : Jeudi 19 h 30 à 22 h 30, samedi 11 h 30 à 16 h 30 **Salaire** : 17,00 \$/h
et dimanche 10 h à 15 h 30

Envoyez votre curriculum vitae, en **indiquant le numéro du concours**, **au plus tard le 8 août 2010** à l'adresse suivante : rh@ville.saint-eustache.qc.ca

La Ville de Saint-Eustache souscrit aux principes d'égalité en emploi. Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse.